Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Cabrières d’Avignon : top départ pour le chantier de centrale photovoltaïque



Ce jeudi 28 août, la municipalité de Cabrières d’Avignon a inauguré le chantier de la future centrale photovoltaïque, qui prendra place au lieu-dit ‘Le Grand Geas’, aux côtés de représentants du Parc naturel régional du Luberon, mais aussi de l’entreprise bucco-rhôdanienne Tenergie, qui conduit le projet.

De nombreux Cabriérois, mais aussi des élus de communes voisines se sont réunis ce jeudi autour des élus de Cabrières d’Avignon, près de l’école du village, pour lancer le chantier de la future centrale photovoltaïque. Aussi représentés lors de cette inauguration : la sous-préfecture d’Apt, le SCoT Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

– Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue, le Parc naturel régional du Luberon, qui a assisté la commune sur les différentes phases du projet, et l'entreprise française indépendante Tenergie, a qui a été confié le projet.

Après près de 5 ans de travail pour ce projet, que Delphine Cresp, maire de la commune, avait présenté lors des dernières élections municipales, la centrale photovoltaïque de Cabrières d'Avignon va enfin voir le jour avec une installation complète des panneaux d'ici la fin de l'année et une mise en service en février prochain. « Ce ruban coupé marque le début d'une nouvelle ère tournée vers un avenir plus durable afin d'adapter notre territoire aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », a déclaré la maire.

Une énergie décarbonée pour la commune

Cette centrale photovoltaïque sera composée de 6 500 panneaux, installés sur 3,8ha, qui permettront une puissance maximale de 5MWc, soit l'équivalent des besoins de 3 000 foyers. Elle sera installée à l'abris des regards sur un terrain en friche au lieu-dit 'Le Grand Geas', où est installée la piste de stock-car.

> « Pour reprendre une expression célèbre de notre ancien Président de la République : notre maison brûle, mais nous avons choisi de ne pas regarder ailleurs. »
>
> *Delphine Cresp*

La future centrale, qui permettra d'alimenter un périmètre de 20km, représentera une offre d'autoconsommation collective qui sera proposée non seulement aux habitants de la commune, mais aussi aux entreprises du territoire afin de baisser leur consommation. Les habitants pourront aussi s'offrir à un financement participatif avec un taux d'intérêt proche de 7%. « Ce projet permettra une économie d'énergie significative sur la facture », a affirmé Stéphane Michaut, Directeur Développement Grands Projet pour Tenergie. De plus, la commune percevra un loyer proche de 110 000€ chaque année grâce à ce projet, soit environ 7% de ses dépenses annuelles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

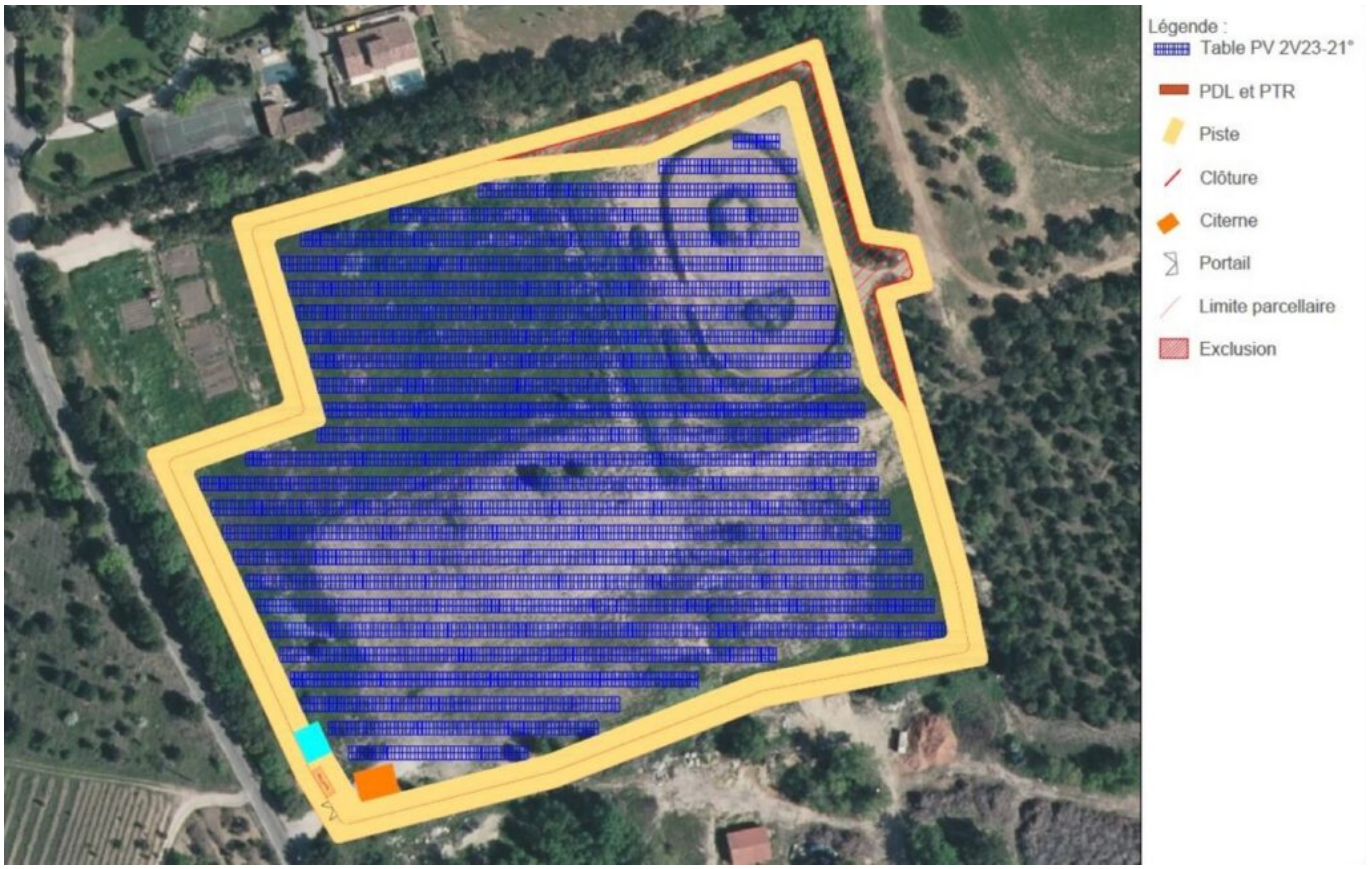

La centrale photovoltaïque s'étalera sur 3,8ha. ©Tenergie / Elmy

Un projet local et environnemental

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la commune de Cabrières d'Avignon, Tenergie, le Parc naturel régional du Luberon, ainsi que d'autres acteurs locaux. Un travail commun qui, bien qu'il ait été fastidieux, est sur le point de voir le jour et représente « un projet exemplaire » selon Eric Pierrat, sous-préfet d'Apt.

> « Il nous faut viser l'autonomie énergétique d'ici 2040. C'est une ambition de la Charte du Parc du Luberon que nous réaliserons tous ensemble. »
>
> *Noëlle Trinquier, vice-président du Parc et conseillère départementale*

Si la future centrale photovoltaïque présente des atouts environnementaux, avec la production d'une énergie décarbonée, son chantier, lui aussi, se fera dans le respect de la nature. La pose des panneaux ne débutera qu'à la fin du mois d'octobre, afin d'attendre le terme de la période de nidification. Aussi, seront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

créées des marres pour le crapaud calamite, une espèce protégée car menacée, mais aussi des petits tas de bois pour les reptiles, afin que le site soit recolonisé après la fin du chantier. « Je tiens à remercier les Cabriérois qui nous ont fait confiance en nous donnant les clés nous permettant d'en arriver là aujourd'hui, a conclut Delphine Cresp. Ce projet, c'est grâce à vous qu'il se réalise. Nous pouvons tous en être très fiers. »



Une partie du site en friche (une ancienne carrière) sur lequel sera installée la centrale photovoltaïque. ©Vanessa Arnal-Laugier / L'Echo du Mardi

---

La France confirme son statut de première exportatrice d'électricité en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

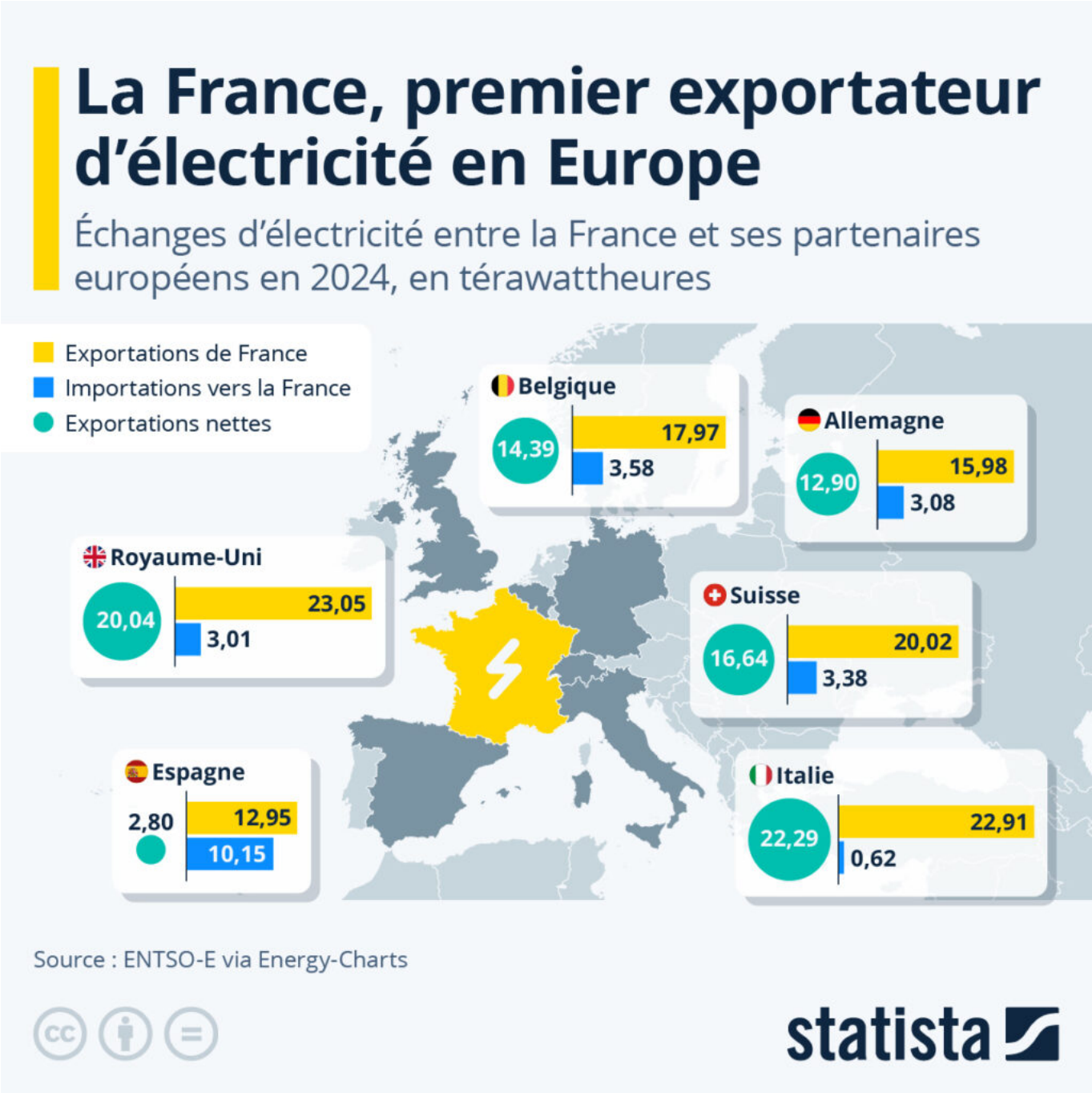

En 2024, la France a confirmé son statut de première exportatrice d'électricité en Europe, avec un solde net d'exportation de 89 térawattheures (TWh), battant son record précédent de 77 TWh établi en 2002. La France avait repris la place de première exportatrice d'électricité sur le continent en 2023, devant la Suède et la Norvège, grâce à la remontée en puissance du parc nucléaire français, touché en 2022 par une baisse de production historique due à des arrêts de maintenance prolongés et des réductions liées à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

la sécherresse.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-e) compilées par Energy-Charts, un excédent d'exportation a été enregistré sur toutes les frontières françaises, notamment vers l'Italie (solde net de +22,29 TWh), le Royaume-Uni (+20,04 TWh), la Suisse (+16,64 TWh) , la Belgique (+14,39 TWh), l'Allemagne (+12,90 TWh) et l'Espagne (+2,80 TWh). Majoritairement bas-carbone et plutôt compétitive en Europe en matière de coûts, la production d'électricité française est fréquemment sollicitée pour alimenter la consommation européenne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

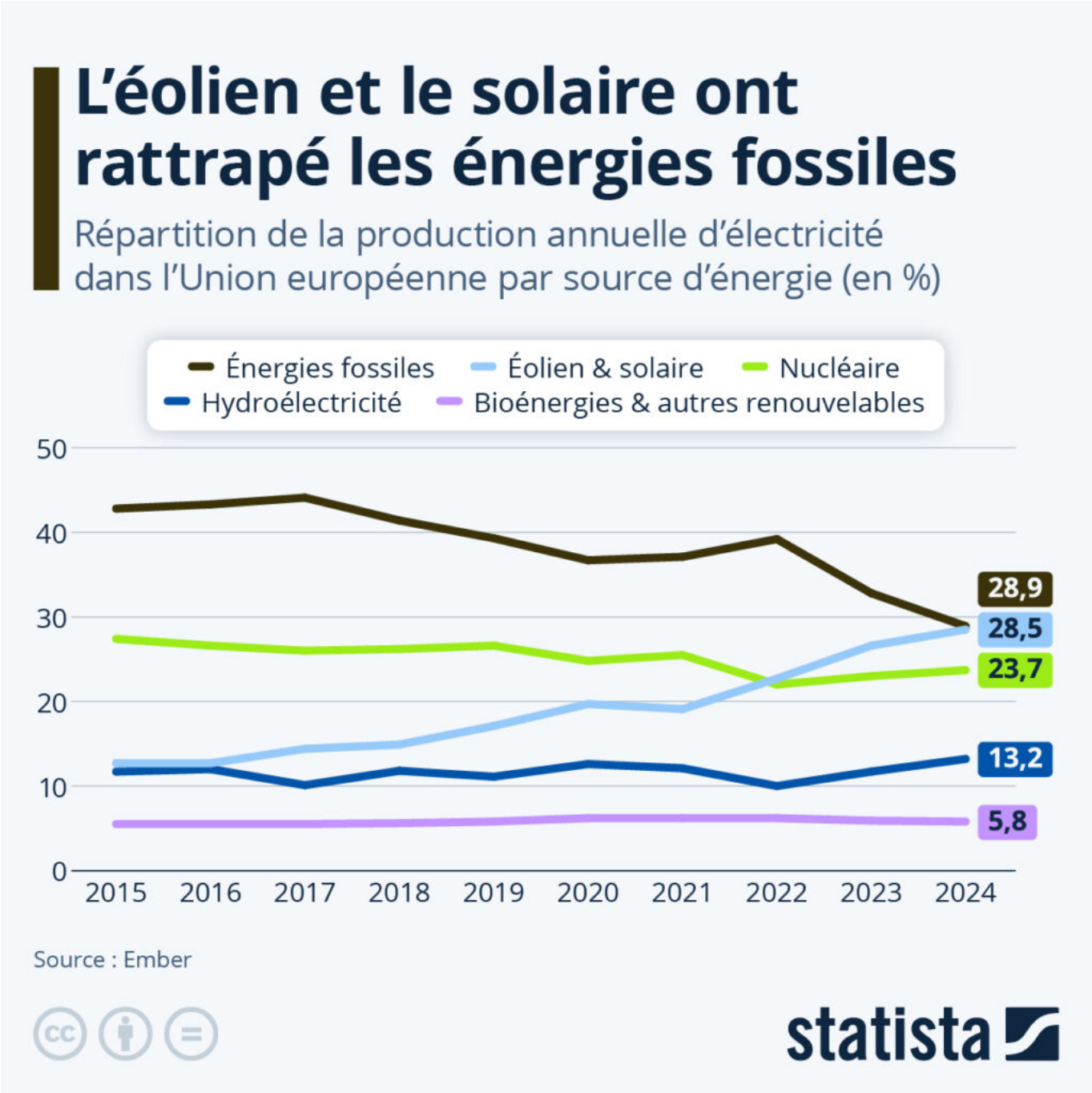

L'éolien et le solaire ont rattrapé les énergies fossiles dans l'UE

L'année 2024 a marqué un tournant dans la production d'électricité en Europe. Selon le suivi du think thank spécialisé sur les questions énergétiques Ember, au premier semestre, pour la première fois sur six mois, les énergies éolienne et solaire ont produit plus d'électricité dans l'Union européenne (UE) que l'ensemble des énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole). Sur l'ensemble de l'année cependant, ces deux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

sources renouvelables et les combustibles fossiles ont contribué à part à peu près égale à la production électrique européenne, soit près de 29 % du mix électrique de l'UE comme l'indique notre graphique. Il s'agit d'un record pour l'éolien et le solaire, tandis que la production d'électricité à partir d'énergies fossiles dans l'UE a atteint son plus bas niveau historique.

Les analystes d'Ember indiquent que c'est la forte croissance de l'énergie solaire qui a le plus contribué au déclin des combustibles fossiles dans l'UE en 2024, la production d'électricité photovoltaïque dépassant celle issue du charbon pour la première fois. La production électrique à partir de gaz naturel a baissé pour la cinquième année consécutive et a été inférieure à la production éolienne pour la deuxième année consécutive. Grâce à la croissance de l'énergie solaire et à la relance de la production hydroélectrique, les énergies renouvelables ont représenté près de la moitié (47 %) de la production d'électricité de l'UE l'an dernier, et les sources d'énergie bas-carbone – en incluant le nucléaire (24 %) – ont atteint 71 %, deux niveaux record.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

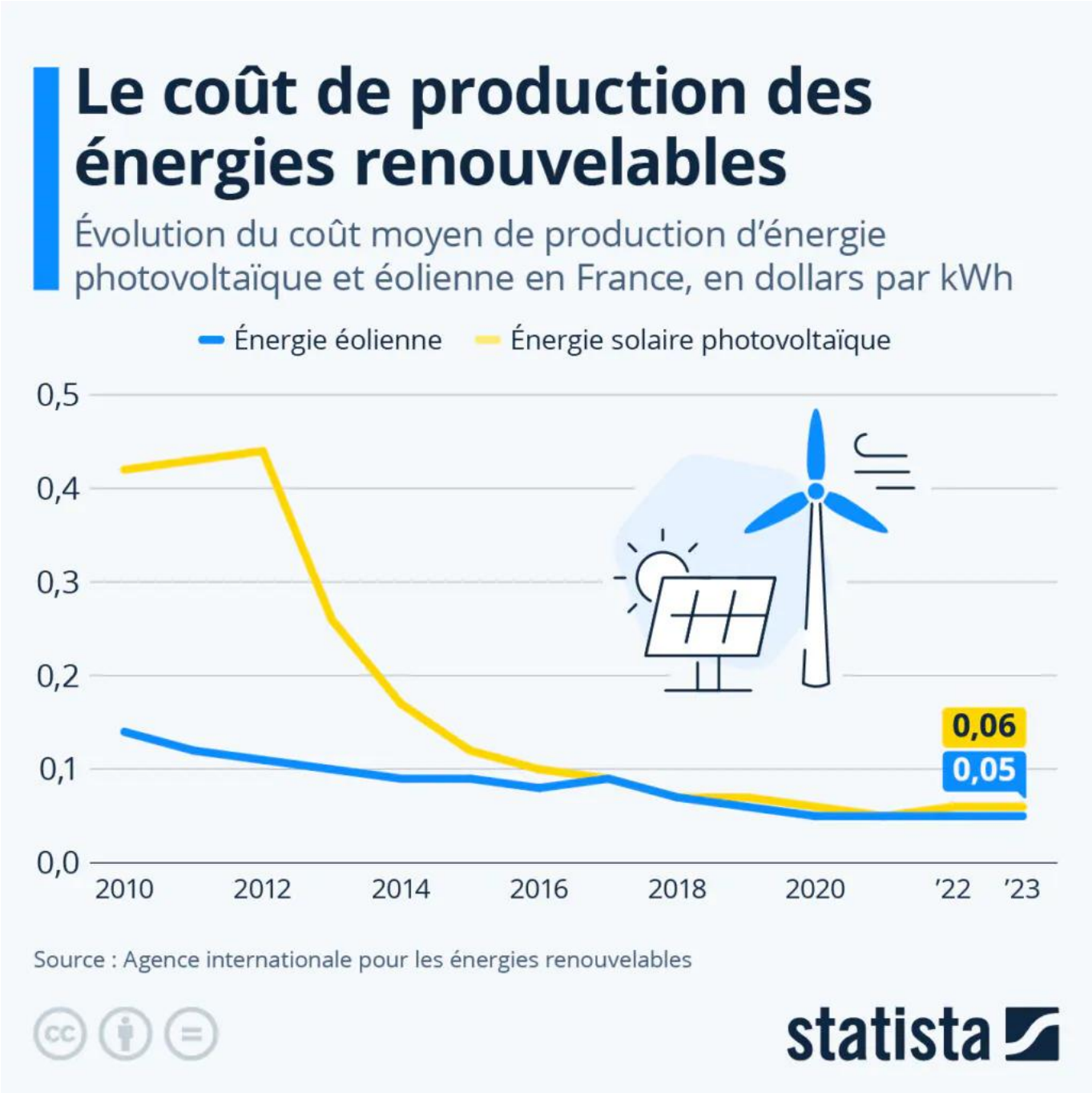

Le coût de production des énergies renouvelables a fortement diminué

D'après Ember, un think tank dont la mission est d'accélérer la transition vers l'énergie propre, 30 % de l'électricité produite dans l'Union européenne au premier semestre 2024 provenait de l'éolien et du solaire, dépassant pour la première fois les combustibles fossiles (27 %). La production d'électricité à partir d'énergie fossile a diminué de 17 % (soit -71 TWh) au premier semestre 2024 par rapport à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

même période l'année précédente. Après une forte chute de la demande d'électricité en 2022 et 2023, celle-ci a repris cette année, et la mise en service de nouvelles capacités éoliennes et solaires ont permis à l'Union européenne d'y répondre.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables compilées par Our World In Data, le coût moyen de production d'énergie solaire photovoltaïque a diminué de façon significative depuis 2010. Cette année-là, produire un kilowattheure d'électricité à partir de l'énergie solaire coûtait 42 centimes de dollar en moyenne sur l'ensemble de la durée de vie de la centrale électrique (donnée corrigée de l'inflation). En 2023, ce coût n'était plus que de 6 centimes de dollar, soit un montant similaire à celui nécessaire à la production d'un kilowattheure d'électricité avec l'énergie éolienne : 5 centimes de dollar. Le coût nécessaire à la production électrique d'origine éolienne a également diminué, bien que dans une moindre mesure, puisqu'il était de 14 centimes de dollar en moyenne en 2010.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour Statista

Bureaucratie : une transition énergétique en mode usine à gaz

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



La commune de Mérindol va se doter d'une centrale photovoltaïque capable d'alimenter pour partie les besoins en électricité de ses habitants. Ce projet ne peut qu'être salué et encouragé. Mais avant que cette centrale puisse délivrer ses premiers watts il faudra attendre 3 ou 4 ans, si tout se passe bien ! Pourquoi autant de temps face à ce qu'on qualifie aujourd'hui d'urgence climatique ?

Philippe Batoux, maire de cette commune de 2 000 habitants du Luberon, est optimiste et volontaire. Ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque c'est son idée. Il ne fait qu'ailleurs que se conformer au schéma de cohérence territorial (SCoT) du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, L'lsle-sur-la-Sorgue s'est fixé pour objectif d'être, dans 30 ans, autosuffisante en électricité. Mais ça c'est sur le papier, dans la réalité c'est plus compliqué, beaucoup plus compliqué et surtout long, très long. Certes, le maire de Mérindol n'a pas choisi la facilité en souhaitant que ce projet soit coopératif et citoyen, mais quand même. Entre les consultations préalables, les études de faisabilité, les études sur le choix du site, les études d'impacts sur l'environnement, sur les risques d'inondations, les démarches liées aux autorisations administratives, les négociations avec le propriétaire du terrain, le montage juridique et financier, la négociation avec les banques, le dépôt du permis de construire, l'appel d'offres pour la construction (liste non exhaustive) c'est un vrai parcours du combattant. On voudrait décourager ce type

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

d'initiative on ne s'y prendrait pas autrement.

> **Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus**

La mairie a dû s'entourer d'une expertise extérieure pour les accompagner sur ce véritable chemin de Damas. Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, dont la France peut sans doute se targuer d'être le maître étalon, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus en faisant voter, en mars dernier, une loi (loi d'accélération des énergies renouvelables). Dans les nombreuses dispositions de ce texte, il est notamment demandé aux mairies de lister tous les lieux pouvant « facilement » devenir des sites de production. Les informations sont ensuite traitées par une commission départementale qui transmet ensuite ses conclusions au préfet pour action. Il semblerait qu'à vouloir simplifier et fluidifier il se pourrait bien qu'on y ait ajouté une couche de plus à notre fameux mille feuilles.

La bureaucratie reste, en France, et plus que jamais, une forteresse imprenable.

Avignon : Melvan veut rendre les énergies renouvelables irrésistibles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

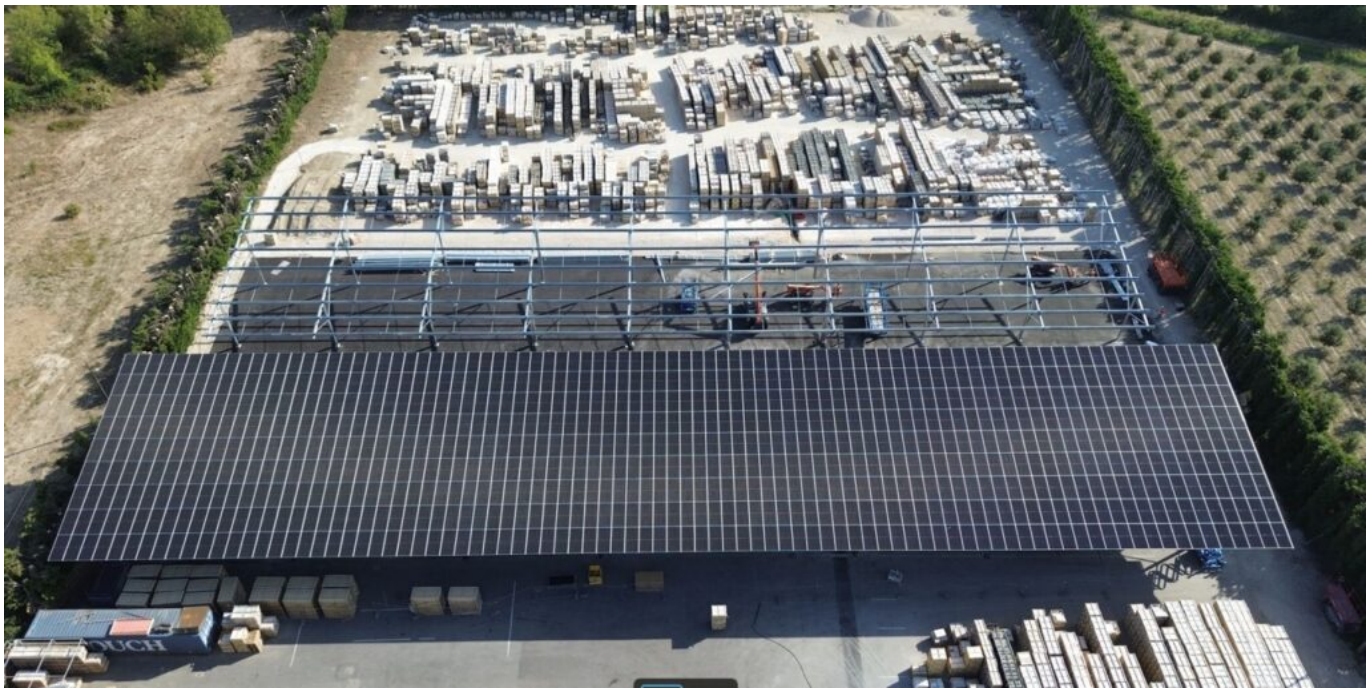

L’entreprise française Melvan a été fondée en 2019 par trois hommes issus du secteur de l’énergie renouvelable : Laurent Albuisson, Sébastien Dubois, et Pierre-Yves Barbier. Tous trois ont un objectif commun : proposer une alternative aux énergies fossiles qui soit compétitive, fiable et locale.

Forts d’une expérience de plus de 25 ans dans le secteur des énergies renouvelables, les trois fondateurs de Melvan, Laurent Albuisson, Sébastien Dubois et Pierre-Yves Barbier, ont décidé il y a quelques années de récupérer leur liberté entrepreneuriale, partant du constat qu’il y avait eu énormément de concentrations dans ce secteur, de très gros groupes s’étaient formés, par fusions ou par acquisitions. « On a remarqué qu’il ne restait plus beaucoup de petits acteurs un peu agiles, entreprenants, et français par ailleurs, dans ce secteur d’activité », explique Pierre-Yves Barbier, basé à Avignon.

Ainsi, après avoir tous les trois occupé des fonctions assez importantes dans de grands groupes français et internationaux, et après avoir été acteurs de l’émergence du secteur au début des années 2000 et spectateur de son évolution depuis, ils ont créé l’entreprise Melvan en 2019.

Une entreprise de taille moyenne

Si Melvan est une entreprise relativement récente dans le paysage énergétique renouvelable français, les personnes qui la composent, elles, travaillent dans ce secteur d’activité depuis longtemps. Au départ, ils étaient seulement trois, aujourd’hui, l’entreprise française embauche une trentaine de salariés, et devrait atteindre 50 employés d’ici deux ans.

Les trois fondateurs avaient à cœur de créer quelque chose de français et de taille moyenne, mais ils

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

n'ont pas volonté à faire de Melvan un mastodonte dans son domaine. « On ne veut pas retrouver ce qu'on a volontairement quitté, on veut rester une PME », affirme Pierre-Yves Barbier. Parfois, être plus petit à du bon puisque la taille de Melvan lui permet de travailler sur des secteurs d'activités auxquels les gros ne s'adressent pas forcément et donc de traiter de gros dossiers, comme des plus petits.

Une entreprise qui mise sur ses valeurs

Qui dit peu de salarié dit plus grande proximité. C'est d'ailleurs l'une des valeurs principales que Melvan met en avant parmi d'autres comme l'indépendance, la diversité, l'audace, mais aussi le plaisir. « On a effectué un gros travail sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), sur les sujets de valeur et d'intentionnalité », développe le cofondateur avignonnais.

Ainsi, Melvan se veut une entreprise moderne avec beaucoup de flexibilité. « Notre objectif est de fédérer des personnes qui ont envie d'une aventure professionnelle un peu différente, plus dynamique, plus originale », poursuit-il.

Un projet né il y a quatre ans

En 2019, les trois fondateurs de Melvan ont décidé de créer l'entreprise avec leurs fonds propres. Ils ont donc fait plusieurs levées de fonds participatives, auxquelles n'importe qui, qui souhaite que son épargne soit dirigée vers la transition énergétique et vers les entreprises qui développent des projets vertueux sur le territoire français, puisse participer.

> « On a fait le choix de financer notre activité par de l'endettement. »
>
> *Pierre-Yves Barbier*

En 18 mois, Laurent, Sébastien et Pierre-Yves ont levé plus de 9 millions d'euros, ce qui représente environ 5000 personnes qui ont participé. Tous les ans, les trois fondateurs versent un intérêt à ces personnes dans le but de les rembourser.

Locataire du terrain mais propriétaire des équipements

Le rôle de Melvan est d'identifier des sites, de faire les études nécessaires, d'avoir les autorisations, et de discuter d'une location des emplacements avec les propriétaires de ces sites. Par exemple, si quelqu'un a une ancienne vigne désaffectée, et qui a donc 4 hectares de foncier pollués qui ne servent à rien, Melvan peut lui proposer de la louer pendant 30 ou 40 ans. Il y a donc une relation bailleur/locataire qui s'installe, Melvan verse un loyer au propriétaire du terrain tous les ans.

Pour ce qui est des équipements installés sur ledit terrain qui produisent l'énergie, c'est Melvan qui en est propriétaire. « On gagne notre vie en vendant l'énergie qui est produite par nos centrales voltaïques,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

nos clients sont ceux qui consomment de l'énergie », explique Pierre-Yves. Melvan est donc un producteur d'énergie, mais ne fait pas d'installation pour les particuliers ou les industriels.

Les projets en Vaucluse

Ayant une agence à Avignon, c'est tout naturellement que Melvan s'est positionné sur des projets vauclusiens, avec le soutien de Vaucluse Provence Attractivité. À Avignon, l'entreprise est lauréate d'un appel d'offre lancé par le Grand Avignon, qui vise à identifier et à sélectionner un opérateur qui va s'occuper du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur le parking relais d'Agroparc.



Une fois les ombrières installées, le parking relais d'Agroparc devrait ressembler à ça. ©Héliowatt SAS

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Toujours à Avignon, près de l'aéroport, des ombrières sont en cours d'installation sur des zones de stockage d'un grossiste qui fait des pierres naturelles, Natural Rock Distribution. C'est le premier projet qui sort officiellement de terre à Avignon, qui a représenté 2 millions d'euros d'investissement et dont le chantier devrait bientôt s'achever. Melvan a également déposé un dossier à Bollène qui est en cours d'instruction.

> « Voir nos projets sortir enfin de terre après avoir passé toute la phase de réglementation, c'est gratifiant. On a boulé la boucle en réussissant à passer toutes les étapes de création d'entreprise, développement d'entreprise, recrutement, prospection, structuration juridique, financement, etc. Le prochain enjeu est la gestion de la production. »
>
> *Pierre-Yves Barbier*

Les développeurs territoriaux de Melvan essayent de déterminer les meilleurs endroits pour implanter les projets, tout en prenant en compte les nombreuses contraintes environnementales, topographiques, paysagères, sociales ou sociétales, mais aussi les contraintes de raccordement, de gisement, d'accès et d'urbanisme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Chantier sur les zones de stockage de Natural Rock Distribution à Avignon. ©Melvan

L’énergie verte est de plus en plus attractive

C’est à partir des années 2016-2020, et surtout plus récemment avec l’envolée des prix de l’énergie, que des personnes et organismes autres que l’État ont manifesté un intérêt certain pour l’énergie verte. Ainsi, le contexte réglementaire s’est adapté à cet engouement.

Aujourd’hui, l’énergie verte présente de nombreux points positifs : l’énergie est locale, donc ça génère de la fiscalité locale et de l’emploi local, l’énergie est décarbonée, l’énergie est compétitive et son prix est stable puisqu’il est indépendant du pétrole (il peut augmenter légèrement, entre 1% et 2% par an, en fonction de l’inflation). Ainsi, les énergies renouvelables deviennent de plus en plus attractives et irrésistibles, telle est l’ambition de Melvan.

Une nouvelle obligation réglementaire pour les propriétaires de parking

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe. Aujourd'hui, la décarbonation est devenu un enjeu national, mais aussi mondial. C'est pourquoi la Loi accélération EnR a été créée. L'article 40 de cette loi impose l'obligation d'équiper en ombrières photovoltaïques les parkings extérieurs de plus de 1500 m², sur au moins la moitié de leur surface. Une amende entre 20 000 et 40 000 euros par an est encouru par les propriétaires en cas de méconnaissance de cette obligation.

Pour les parkings de plus de 10 000 m², les ombrières doivent être installées avant le 1er juillet 2026, et pour les parkings entre 1500 m² et 10 000 m², avant le 1er juillet 2028. « Au vu des délais requis, entre la réglementation et a construction, il vaut mieux entamer les démarches dès que possible », conseille Pierre-Yves Barbier. En effet, cela peut prendre entre 18 et 24 mois pour les projets les plus courts, et jusqu'à 48 ou 60 mois pour les plus longs.



Pierre-Yves Barbier, cofondateur de Melvan et directeur général de l'agence d'Avignon.

Charles & Alice mise sur l'énergie solaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Face à la crise énergétique, l'entreprise Charles & Alice, tout comme de nombreux industriels, a décidé de diversifier ses sources d'énergie. Ainsi, la société drômoise à opter pour les énergies renouvelable, et notamment l'énergie solaire, pour ses sites drômois et vauclusien.

Le site de production de Monteux, en Vaucluse, acquis par l'entreprise en 2021, est désormais doté de 1178 modules photovoltaïques, posés notamment sur des ombrières et des bâtiments de stockage. Installés sur 2200 m², ces panneaux solaires permettent d'éviter jusqu'à 34 424 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 124 foyers.

Lire également : 'Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice'

Charles & Alice a également opté pour l'énergie solaire sur son site d'Allex, dans la Drôme, avec l'installation de 1 328 modules photovoltaïques sur une surface de 2 419 m². L'énergie produite sur l'année par ces panneaux représentera la consommation électrique de 129 foyers par an, soit l'équivalent de 35 676 tonnes de CO2 économisées par an.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

« Nous sommes en recherche constante de solutions pour parvenir à réduire notre consommation et notre empreinte carbone », a affirmé Fabien Ployon, directeur industriel de Charles & Alice. Depuis 2018, le groupe a installé 7 600 m² de panneaux photovoltaïques, ce qui représente une réduction de 86 tonnes d'émissions de CO2 par an. Ces installations représentent 10% des besoins en électricité de l'entreprise.

V.A.

Avignon : des lycées participent au défi gaz vert



A Avignon, les étudiants de la filière agricole du lycée Pétrarque ont participé au challenge « Méth'Agri Camp » organisé par GRDF. L'objectif : réfléchir aux enjeux de la production d'énergie renouvelable, notamment grâce à la méthanisation agricole. Au total, 16 élèves ont participé et relevé le défi du gaz vert. Le résultat ? des vidéos et des jeux théâtraux pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

présenter et défendre un projet de site de méthanisation.

Méth'AgriCamp est le premier concours itinérant dédié à la méthanisation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La première édition de ce challenge s'est déroulée tout au long de l'année scolaire 2022-2023. Les étudiants ont réfléchi à un projet innovant autour de la production d'énergie renouvelable. Plusieurs thématiques ont été abordées par les étudiants, comme la préservation des sols, les biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire…

Le challenge s'est déroulé sur 3 demi-journées :

- Une demi-journée d'acculturation à la méthanisation ;
- Une demi-journée de visite d'un site de méthanisation et la rencontre des agriculteurs associés ;
- Une demi-journée de présentation de leur projet lors d'un pitch de 5 à 10 minutes devant un jury, composé de professionnels de la méthanisation et du monde agricole, d'élus locaux, de journalistes et de membres de GRDF.

Après délibération du jury, une remise de prix a été organisée pour récompenser les trois meilleurs projets de chaque classe.

Les chiffres clés de la première édition du challenge :

- 7 départements ont accueilli le projet
- 10 classes ont participé au challenge
- 62 projets prometteurs ont été proposés par les élèves
- 250 élèves ont été mobilisés

Des projets prometteurs proposés par les élèves

Les participants au challenge ont fait preuve d'innovation et proposé des projets variés pour parler du gaz vert dans le monde agricole et plus globalement au sein de la société. Saynètes de théâtre, vidéos TikTok, Jeu de société, Bande Dessinée, Réflexion sur la récupération des biodéchets dans les communes…

GRDF a proposé à certains groupes d'étudiants de les accompagner dans l'aboutissement de leurs projets. Par exemple, 3 élèves du lycée de La Roche sur Foron (74) ont été mises en relation avec une graphiste pour la finalisation de leur projet de Bande Dessinée.

Fort de ce succès, une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en 2023-2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Programme ‘Flexitanie’ : recharger son véhicule grâce aux énergies renouvelables



En janvier dernier, l’Ademe, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et EDF ont décidé d’étendre le programme ‘Flexitanie’ grâce à la nouvelle technologie de recharge intelligente V1G, qui permet de recharger sa voiture grâce au soleil et au vent d’Occitanie.

La commune de Villeneuve-lès-Avignon avait déjà servi de ville pilote pour ce programme qui ne proposait jusqu’alors la technologie V2G, qui permet de réalimenter un bâtiment, un quartier ou le système électrique grâce à l’énergie accumulée dans les batteries des véhicules électriques. 8 bornes V2G avaient été installées il y a 2 ans. Aujourd’hui, la Région Occitanie en compte 30 et représente donc la première région de France en termes de déploiement V2G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

> « Le partenariat entre EDF, la Région Occitanie et l'ADEME, permet à notre territoire d'être pionnier en France dans l'utilisation de cette technologie innovante. »
>
> *Carole Delga, présidente de la Région Occitanie*

Maintenant, le programme 'Flexitanie' s'étend à la technologie V1G, qui permet de recharger sa voiture grâce aux énergies renouvelables. L'objectif de la Région est de déployer une centaine de bornes. Les premières ont donc été installées à Villeneuve-lès-Avignon. Elles devraient générer jusqu'à jusqu'à 20% d'économies sur la facture. « À l'horizon 2050, les technologies testées à Villeneuve-lès-Avignon, pourront équiper 40% du parc de véhicules en V1G et 20% en V2G, cela représentera une capacité de stockage équivalente à 10 tranches de centrale nucléaire, explique Sylvain Vidal, directeur Action Régionale Occitanie Groupe EDF. Le projet Flexitanie répond parfaitement à l'ambition de préparer la Région Occitanie à utiliser 100% des énergies renouvelables disponibles localement. »

V.A.

Le syndicat Durance Luberon et Enedis s'allient pour développer les énergies renouvelables

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Le syndicat Durance Luberon et la société Enedis viennent de signer un partenariat visant à accompagner ce premier dans l'étude d'installations de panneaux photovoltaïques sur 40 sites d'eau potable et d'assainissement, notamment pour leurs raccordements au réseau public de distribution exploité et géré par Enedis.

Le syndicat Durance Luberon réfléchit depuis près d'un an à ces installations de panneaux photovoltaïques dans le but de profiter pleinement du potentiel énergétique des sites d'eau potable et d'assainissement, sur un territoire qui bénéficie d'un important taux d'ensoleillement toute l'année. Dans un contexte de crise énergétique, ce projet s'inscrit également dans une volonté de réduire les consommations d'énergies afin de réaliser des économies financières en plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Au cours de ce partenariat, qui a été signé pour deux ans, Enedis mettra à disposition du syndicat Durance Luberon les informations liées à ses sites pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière d'investissement en obtenant une première estimation des
contraintes liées aux capacités des réseaux de distribution d'électricité.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Avignon installe de nouveaux panneaux photovoltaïques sur ses toits



La ville d'Avignon vient de signer plusieurs conventions avec la Coopérative citoyenne d'énergies renouvelables Enercipa pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de certains bâtiments municipaux. Plusieurs établissements possédaient déjà des installations similaires depuis 2014 tels que l'école Saint-Jean, la piscine Stuart Mill, le Gymnase Génicoud et le stade nautique.

Cette fois-ci, 4 bâtiments sont concernés : l'école maternelle Arrousaire, l'école élémentaire de la Trillade, le Gymnase Barbière et la brasserie de la Plaine des Sports. Ainsi, les conventions signées par la ville et par Enercipa conviennent de la mise à disposition des toitures pendant 20 ans après l'installation des panneaux, avec une possibilité d'extension de 5 ans si les deux parties donnent leur accord. Une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

redevance de 26 000€ a également été mise en place pour toute la durée des conventions, sous la forme de 52 jours d'actions pédagogiques à destination des scolaires et usagers des bâtiments bénéficiant de ces installations.

Ces installations photovoltaïques s'inscrivent dans une volonté de la ville d'Avignon d'agir en faveur du développement durable et d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables sur son territoire.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !